

Le Geiq vous accompagne pour développer l'emploi de personnes handicapées dans votre entreprise

Une démarche volontaire d'inclusion, socialement responsable

Un Geiq est un groupement d'employeurs créé pour résoudre les problèmes de recrutement grâce à la qualification des publics éloignés du marché du travail. Pour ses adhérents, il sélectionne, recrute et met à disposition des salariés en contrat d'alternance.

Le Geiq encourage et accompagne toutes les entreprises pour développer l'emploi de personnes handicapées. Les personnes en situation de handicap sont l'objet de nombreux préjugés et font face à un niveau de chômage plus élevé. En développant une politique d'emploi ouverte et volontaire à destination de publics éloignés de l'emploi, le Geiq et ses entreprises s'inscrivent dans une réelle démarche RSE.

Le Geiq peut vous aider à répondre à votre obligation d'emploi

Toutes les entreprises doivent désormais déclarer leur effectif de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH). Les entreprises de 20 salariés et plus ont une obligation d'emploi qui s'élève à au moins 6%. Depuis le 1er janvier 2020, l'emploi direct est la seule réponse à cette obligation ; la mise à disposition des salariés par les groupements d'employeurs tels que les Geiq en fait partie.

Quelques chiffres clés avant de se lancer :

+80%

des personnes en situation de handicap n'ont besoin d'aucun aménagement de leur poste de travail.
(source Agefiph)

X2

Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est le double de celui du tout public.
(source Agefiph)

74%

des personnes handicapées obtiennent une qualification, une certification ou un diplôme à la fin du contrat de professionnalisation.
(source Agefiph)

73%

des contrats en alternance conclus par un Geiq avec des personnes en situation de handicap aboutissent à une embauche.
(source FFGeiq)

**Vous souhaitez que l'on étudie votre besoin ensemble ?
Contactez-nous !**

les
Geiq

la plus belle façon d'embaucher

10 bonnes raisons de recourir au Geiq pour l'emploi des personnes handicapées

Le Geiq est l'employeur

1. Nous prenons en charge les formalités administratives et nous organisons les éventuels besoins d'adaptation de postes.
2. Nous portons le risque employeur et le parcours Geiq est un véritable sas de sécurisation. Le temps du parcours au sein du Geiq permet de travailler la montée en compétences et de poser les bases d'une intégration réussie.

Le Geiq s'appuie sur l'alternance

5. L'alternance est le meilleur support d'une insertion durable. Elle allie l'engagement réciproque, le cadre structurant du contrat de travail, des modalités pédagogiques adaptées et l'obtention d'une qualification.

Le Geiq peut informer vos équipes sur le handicap

8. Seul ou avec ses partenaires, le Geiq peut intervenir au sein de votre entreprise pour déconstruire les freins liés au handicap et favoriser l'intégration.

Le Geiq vous aide à répondre à votre obligation d'emploi

10. Les contrats de mise à disposition par un Geiq s'intègrent dans le calcul du taux d'emploi direct de votre entreprise.

Le Geiq a développé une expertise sur l'accompagnement de tous les publics

3. Nous connaissons les acteurs du champ du handicap et travaillons conjointement avec eux à la réussite des parcours entrepris.
4. Nos équipes sont formées pour recruter sans discriminer et accompagner en tenant compte des spécificités de chacune des situations du handicap.

Le Geiq, un levier pertinent d'adaptation à vos métiers

6. Les parcours de formation en alternance sont adaptés aux besoins, au contexte et aux outils de votre entreprise.

Le Geiq réalise l'accompagnement

7. Tout au long du parcours, notre accompagnement garantit la bonne intégration du salarié dans votre entreprise et sa réussite.

Le Geiq comme réponse à la RSE

9. Recourir au Geiq est un engagement dans une démarche RH responsable et solidaire.

les
Geiq

la plus belle façon d'embaucher